

Innover pour résister !

Faugères, 1^{ère} appellation languedocienne à planter les cépages Bouquet

Qui a dit qu'« appellation » ne rimait pas avec « innovation » ? A Faugères, les 140 viticulteurs et vigneron du cru languedocien lancent ce mois-ci leurs premières plantations de variétés durables dits « Bouquet ». Naturellement très tolérantes aux maladies telles que l'oïdium et le mildiou, elles sont les garants de raisins qualitatifs et économes en produits phytosanitaires. Quoi de plus logique quand on veut faire de Grands Vins de Nature !

Une partie de l'avenir de l'appellation Faugères se joue peut-être là, sur ces 71 ares tout juste plantés par deux viticulteurs précurseurs, Jacques Chabbert et Jérôme Salles. Environ 3 000 pieds de vignes d'une variété qui ne figure ni dans le cahier des charges de l'appellation, ni même dans le catalogue français officiel. « *Pas encore!* », espèrent nos deux vigneron coopérateurs.



Entre le 22 avril et début mai, **Jacques Chabbert** (à g.) et **Jérôme Salles** (à d.) donnent le top départ d'un chantier de plantation collectif inédit en Languedoc : l'introduction des premiers pieds de la **variété durable Bouquet** 3179-90-7N sur l'AOP Faugères.

Car ce nouveau résident faugérois a de quoi séduire. Naturellement durable, cette variété est moins sensible que les variétés traditionnelles de l'appellation aux attaques de mildiou et d'oïdium. Résultat : les traitements peuvent devenir optionnels ! Moins de chimie, de soufre et de cuivre dans l'environnement (de -90 à -100%) : c'est mieux pour Dame Nature et pour nous aussi. Mais c'est aussi moins de dépenses pour le vigneron (-52%) et moins d'émission de carbone (-57 %), selon les données publiées par l'Inrae.



Jacques Chabbert, viticulteur faugérois à la cave coopérative Mas Olivier, a destiné 48 ares d'une de ses parcelles à la variété durable Bouquet, numéro 3179.

*« Ici, à Faugères, une des plus anciennes appellations du Languedoc, nous avons la tradition de l'innovation, explique **Jacques Chabbert**, viticulteur depuis 34 ans, sur la commune de Caussinijouls. J'avais déjà participé à l'introduction des cépages blancs dans notre cahier des charges au début des années 2000. Aujourd'hui, je veux participer à l'introduction de variétés qui sont la promesse de grands Faugères, naturellement durables. Une appellation est un héritage. Nous avons la responsabilité de créer les conditions de sa pérennité dans le temps et de sa transmission aux générations futures. Autrement, l'héritage s'arrête à nous. C'est hors de question ! ».*

Surtout - et c'était la condition sine qua non au lancement des essais - cette variété produit des raisins destinés à faire de grands vins. Et pour cause, elle a été sélectionnée dans ce but. « *L'objectif est de créer des variétés résistantes aux maladies et non aux consommateurs* », avait coutume de dire le père de ce cépage, le chercheur languedocien Alain Bouquet, aujourd'hui disparu.



Sur ses 23 ha de vignes bio en appellation, **Jérôme Salles**, viticulteur a destiné 24 ares à cet essai.

« Nous innovons sur la base de ce que fait la paysannerie depuis la nuit des temps : sélectionner les variétés les plus adaptées à nos objectifs et à notre milieu par le biais de croisements naturels qui, pour la vigne, prennent des décennies, explique **Jérôme Salles**, viticulteur bio à Roquessels depuis 2001. Ce travail de longue haleine a été mené par Alain Bouquet à partir de nos cépages renommés. Avec le syndicat, nous avons participé à de nombreuses dégustations organisées par l'Inrae et les Chambres d'agriculture. Parmi les variétés durables de Bouquet qui sont disponibles à l'expérimentation, nous avons opté pour celles qui sont issues d'un parent Grenache. Clairement, celle que nous plantons aujourd'hui remportait tous les suffrages en dégustation. Maintenant, nous allons voir ce qu'elle donne chez nous !

Aujourd'hui deux, demain six : le nombre de vigneron participants à cet essai collectif inédit en Languedoc fait la valeur du projet. Cela garantit des conditions optimales de suivis agronomiques et de vinification à même d'évaluer le potentiel de ce cépage sur notre terroir spécifique de schistes, en vue de l'intégrer au cahier des charges de l'appellation. Ailleurs en France, seule Cognac s'est lancée dans une telle aventure collective avec les variétés Inrae Bouquet.

Dès 2025, les premiers vins pourront être dégustés. Cousin du Grenache, cette variété baptisée temporairement 3179 sera comparé à sa sœur, le numéro 3176 qui fera aussi l'objet de plantations sur l'appellation en 2023.

En attendant, nos nouveaux arrivants vont faire l'objet d'une attention de tous les instants. Le syndicat de l'appellation est chargé d'en assurer le suivi dans le cadre d'un protocole très encadré (Oscar Oc), porté par notre interprofession, le CIVL, sous l'égide de l'Inrae et l'IFV et avec le soutien des Chambres d'agriculture et de la Région Occitanie.

Le Cru Faugères en bref

Ancré sur le piémont du Haut Languedoc, à 20 km au nord de Béziers, le Cru Faugères (Hérault) compte 140 vigneron et viticulteurs pour une production annuelle de 55 000 hl. Rouge, rosé et blanc : l'appellation est tricolore. Singuliers, ses vins ont en commun l'équilibre et la fraîcheur apportée par ce terroir unique en Languedoc constitué à 100 % de schistes. Très exigeant, ce terroir est fragile alors logiquement...



Au-delà du bio

...Depuis plus de trente ans, les vigneron et viticulteurs du Faugérois sont engagés dans une dynamique collective pour la préservation d'un bien commun : la nature. Le cahier des charges de l'AOP Faugères contient depuis 2011 des mesures agroécologiques. Aujourd'hui, plus de 50 % des surfaces du vignoble sont cultivées en bio et 83 % des vigneron ont contractualisé au moins un engagement environnemental qui va au-delà de ce cahier des charges. Surtout, initiative inédite en France le 29 août 2019, les vigneron ont initié la signature d'une lettre d'engagement en faveur de la transition agroécologique de tout un territoire : 3 700 habitants, 110 km². Car co-construire « au-delà du bio » et assurer la pérennité de la viticulture par l'innovation agro-écologique, tel est le projet de l'appellation.

Contacts presse

Marie CORBEL

Syndicat de l'AOP Faugères Tél. : 04 67 00 80 80 / 06 85 13 51 17 /
Courriel: direction.odg@faugeres.com / Site web : www.faugeres.com